



Régie de Gestion des Données  
Savoie Mont Blanc

9 quater Avenue d'Albigny  
74000 Annecy  
04 50 23 94 94 | [info@rgd.fr](mailto:info@rgd.fr) | [www.rgd.fr](http://www.rgd.fr)

**ACTE D'ENGAGEMENT  
lié à l'utilisation des données**

Le présent document rappelle les obligations relatives à l'usage de chacune des données listées ci-dessous.

La collectivité ne peut communiquer ces données à un tiers mandaté, qu'après avoir obtenu par écrit, son engagement sur la limite d'usage de ces données.

Les données fournies par la RGD SAVOIE MONT BLANC ne doivent pas être utilisées pour une diffusion de type Internet ou Extranet sans l'accord écrit de la RGD SAVOIE MONT BLANC.

**OBJET**

Utilisation de données par :  
.....

Domicilié au :  
.....

*ci-après dénommé « le demandeur »,*

Mandaté par : .....

sur la période (préciser le mois et année début et fin).....  
.....

**FINALITÉ DES TRAITEMENTS**

Les traitements effectués par le demandeur ont pour seules fonctions :

- 1).....
- 2).....
- 3).....

**RESPECT DES REGLES DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Le demandeur, responsable du traitement, s'engage à se conformer aux dispositions de la [loi du 6 janvier 1978](#) modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD) et à protéger la confidentialité des informatisations nominatives auxquelles il accède, et en particulier à empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations.

À ce titre, le demandeur veillera notamment :

- à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir que, par défaut, seules les données à caractère personnel qui sont nécessaires au regard de chaque finalité spécifique du traitement seront traitées ;
- à ne faire aucune copie des données, sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de ses fonctions,
- à ne divulguer ces données qu'aux personnes autorisées, en raison de leurs fonctions, à en recevoir communication

- à prendre toutes les mesures utiles pour garantir l'intégrité et la confidentialité de ces données, en s'assurant notamment que des tiers non autorisés n'y auront pas accès ;
- à tenir un registre des activités de traitement effectuées sous sa responsabilité ;
- à ne conserver les données que le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi. Les données devront être par la suite détruites, anonymisées ou archivées dans le respect des obligations légales applicables en matière de conservation des archives publiques ;
- à respecter, en cas d'appel à un sous-traitant, les dispositions des articles 28 et suivants du RGPD ;
- à informer dans le meilleur délai la direction régionale ou départementale des finances publiques de rattachement en cas de perte ou de vol des données cadastrales. Cette information n'exonère en rien le demandeur des notifications prévues à l'article 33 du RGPD ni de son éventuelle responsabilité.

Les fichiers remis devront être traités sur le territoire français. Cette disposition, qui s'inscrit dans le cadre des mesures de protection des données gérées par la direction générale des finances publiques, s'entend exclusivement du lieu de traitement des données. Elle ne fait bien entendu pas obstacle à ce que le prestataire de services soit implanté dans un autre pays de l'Union européenne ou sur le territoire d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Vous pouvez contacter le DPO de la RGD SAVOIE MONT BLANC pour toute question ou déclaration à cette adresse : [dpo@rgd.fr](mailto:dpo@rgd.fr)

## LIMITES D'UTILISATION DES DONNEES SANS CARACTERE PERSONNEL

Le demandeur

- reconnaît avoir pris connaissance des spécifications techniques des fichiers préalablement à la signature du présent acte,
- s'engage à n'exploiter ces fichiers et les données, sous toute forme et sous tout support, que pour autant que cette exploitation est strictement liée et s'exerce pour les seuls besoins des prestations qui lui ont été confiées par le licencié, et s'interdit toute autre utilisation des fichiers et des données qu'ils contiennent,
- s'engage à détruire les fichiers et tout document dérivé de ces fichiers qu'il n'aurait pas eu à restituer au licencié pour quelque motif que ce soit, dans le cadre de l'exécution du contrat de prestation, et à n'en conserver aucune copie,
- s'interdit notamment toute reproduction aux fins de divulgation, communication, mise à disposition, transmission des fichiers et des données à des tiers, sous toute forme, sur tout support, par quelque moyen et pour quelque motif que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, sans l'autorisation expresse de la RGD SAVOIE MONT BLANC,
- reconnaît que tout manquement de sa part à ces dispositions engagera sa pleine et entière responsabilité à l'égard du producteur de la base de données.

## DISPOSITIONS SPECIFIQUES :

### Données à caractère personnel de la RGD Savoie Mont Blanc :

- Données cadastrales nominatives (MAJIC3) et données dérivées,
- Plan cadastral avec mention des propriétaires,
- Données relatives aux dossiers d'urbanisme, et aux dossiers d'intention d'aliéner.

### Plan cadastral :

Porter sur tout document produit, dans le cadre de la mission confiée, les mentions suivantes en caractères nettement lisibles : « Source : DGFIP : 20XX »

### Données géographiques numériques de l'IGN :

A savoir : BD Topo, Orthophoto HR, BD Alti, BD Carto, Scan25, Scan25/100 Express, Scan100, Scan Historique  
Prendre connaissance et respecter les conditions générales d'utilisations de l'IGN disponibles à l'adresse Internet suivante :

[http://www.rgd.fr/sites/default/files/CU\\_40001086\\_CRAIG\\_APL\\_Annexes.pdf](http://www.rgd.fr/sites/default/files/CU_40001086_CRAIG_APL_Annexes.pdf) (cf. licence standard)

<http://professionnels.ign.fr/sites/default/files/cgu-mission-service-public.pdf> pour la BD TOPO et la BD ORTHO

Porter sur tout document produit, dans le cadre de la mission confiée, les mentions suivantes en caractères nettement lisibles :

« [NOM BASE DE DONNEE ©IGN 20XX - Convention APL n°400001086] »

**Données POS-PLU, cartes communales, Fond de Plan Voirie, Occupation Réelle du Sol, MNT Haute Savoie ou Savoie :**

Porter sur tout document produit, dans le cadre de la mission confiée, les mentions suivantes en caractères nettement lisibles :

« Source : RGD »

**Données du référentiel d'adressage de Haute-Savoie :**

Porter sur tout document produit, dans le cadre de la mission confiée, les mentions suivantes en caractères nettement lisibles :

« Source : RGD-IGN-SDIS74 »

**Données du référentiel d'adressage de Savoie :**

Porter sur tout document produit, dans le cadre de la mission confiée, les mentions suivantes en caractères nettement lisibles :

« Source : RGD-IGN »

**Scans Géologiques:**

Porter sur tout document produit, dans le cadre de la mission confiée, les mentions suivantes en caractères nettement lisibles :

« Copyright BRGM »

Fait à  
le

Signature  
précédée de la mention manuscrite "Bon pour accord"